



Union Départementale des Syndicats **C.G.T.** du **Finistère**

2, Place Edouard-Mazé
29283 BREST CEDEX

☎ 02 98 44 37 55

☎ 02 98 44 49 65

mail : ud29@cgt.fr

Communiqué

Lors de sa visite à Brest, l'amiral Pierre-François Forissier intervient pour certifier qu'il n'appartient pas à la marine de déconstruire les navires en fin de vie et encore moins de faire de la base navale un site de déconstruction.

Son avis va à l'encontre des décisions prises par les grenelles de la mer et de l'environnement qui ont décidés de faire de la déconstruction des navires en fin de vie une filière nouvelle. Celle-ci émane d'une proposition de la CGT, qui a été réitérée dans le cadre des Etats Généraux de l'Industrie qui se sont déroulées en Bretagne.

Le manque de coordination des différents ministères ne nous surprend pas. Il n'en demeure pas moins que cette piste est de nature à créer des emplois nouveaux sans exclure aucune possibilité, Brest en est une.

De plus, il est demandé à chacune et chacun d'entre nous d'assurer la pérennité de la planète en se responsabilisant. Il est inconcevable d'entendre du plus haut sommet de la hiérarchie de la marine nationale un tel propos qui suggère que ce que l'état demande aux populations, il se dédouane de le faire pour lui.

Dans quelques mois, le porte hélicoptères Jeanne d'Arc rejoindra le port de Brest au terme de son ultime campagne.

Ce bâtiment et ceux pourrissant en rade de Brest ou dans la Penfeld, doivent constituer les premiers pas de la constitution de cette filière !

Il est impensable qu'à l'instar du Clémenceau, le choix de livrer la Jeanne d'Arc à un chantier anglais soit pris.

La CGT propose de faire de la déconstruction des navires en fin de vie une perspective industrielle nouvelle, créatrice d'emplois qualifiés, reconnus.

Cette filière doit se faire dans le cadre d'une stratégie industrielle de construction, réparation et déconstruction, et Brest peut être un des lieux d'excellence.

Brest, le 2 février 2010